

Belgium-Liège: Repair and maintenance services

OJ S 250/2021 24/12/2021

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Direction Liège-Verviers
(anciennement TEC Liège-Verviers)

National registration number: BE 0242.069.339

Postal address: Rue du Bassin 119

Town: Liège

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4030

Country: Belgium

Contact person: Madame Véronique Burhenne

E-mail: veronique.burhenne@letec.be

Telephone: +32 43619157

Fax: +32 43671200

Internet address(es):

Main address: www.infotec.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/207/W8/2021>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.6. Main activity

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Entretien et réparation de cabines sanitaires autonomes

Reference number: LV/TECH/2021/59

II.1.2. Main CPV code

50000000 Repair and maintenance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Différents sites du TEC Liège-Verviers

II.2.4. Description of the procurement

Entretien et réparation de Cabines sanitaires autonomes

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Protocole de nettoyage / Weighting: 30

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Marché de base de 24 mois avec 2 reconductions éventuelles de 12 mois chacune

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

* a) Motifs d'exclusion obligatoire

Le formulaire d'offre doit être accompagné d'un extrait de casier judiciaire (de moins de 6 mois) dont il résulte que le soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou

incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Conformément aux articles 67 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 67 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, un soumissionnaire de la participation à la procédure de passation, lorsqu'il a établi ou qu'il est informé de quelque autre manière que ce soumissionnaire a fait l'objet d'une telle condamnation.

b) Motif d'exclusion relatif aux dettes fiscales et sociales

Conformément aux articles 68 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 68 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale sauf :

- 1° lorsque le montant impayé ne dépasse pas 3.000 EUR ; ou
- 2° qui a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement ; ou
- 3° lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales. Ce dernier montant est diminué du montant de 3.000 EUR.

Le pouvoir adjudicateur donne cependant l'opportunité à tout opérateur économique de se mettre en règle avec ces obligations sociales et fiscales dans le courant de la procédure de passation et ce après avoir constaté une première fois que le candidat ou le soumissionnaire ne satisfaisait pas aux exigences. A partir de cette constatation, le pouvoir adjudicateur laisse à l'opérateur économique un délai de cinq jours ouvrables pour fournir la preuve de sa régularisation. Le recours à cette régularisation n'est possible qu'à une seule reprise. Ce délai commence à courir le jour qui suit la notification.

Le pouvoir adjudicateur procède à la vérification de la situation sur le plan des dettes sociales et de la situation fiscale des soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement pour le pouvoir adjudicateur via l'application Télémarch.

c) Autres motifs d'exclusion

Conformément aux articles 69 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur peut exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, un soumissionnaire dans les cas suivants :

- 1° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail, visées à l'article 7 de la loi précitée ;
- 2° lorsque l...(voir documents du marché)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le soumissionnaire doit présenter des compétences en lien avec l'objet du marché. Le soumissionnaire présentera une liste de références de services d'entretien et de réparation de cabines sanitaires autonomes durant les 3 dernières années.
2. Le soumissionnaire doit présenter un descriptif complet du véhicule qu'il utilise pour l'entretien et les réparations de cabines sanitaires autonomes (descriptif des pompes, capacités des cuves, produits utilisés)

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le soumissionnaire présentera au moins 3 références de moins de 3 ans pour une valeur d'au moins 30.000,00 EUR HTVA/référence.
2. Le soumissionnaire présentera un descriptif de véhicule qui devra permettre de confirmer qu'il pourra assurer les prestations de services comme décrites au point III du présent cahier des charges. Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apprécier ce critère de sélection qualitative.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/02/2022 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 07/06/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/02/2022 Local time: 11:00

Place:

Dépôt de Robermont, Rue du Bassin 119, porte 50 à 4030 Liège

Section VI: Complementary information

VI.1.

Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

21/12/2021